

Les secrets de Nestlé

Plainte de Nestlé contre le Groupe de travail tiers monde. Les premiers jours du procès auront laissé bien sûr la majorité des spectateurs attentifs sur leur faim.

Inutile de revenir encore en détail sur la présentation respective des acteurs de ce procès dont le retentissement, et l'enjeu réel, dépassent largement les frontières de notre pays.

On aura tout de même, à travers les premiers échanges, eu la confirmation que le contrôle des activités des multinationales dans le tiers monde s'inscrit en filigrane du débat ouvert, malgré lui dirait-on, par Nestlé. Face au déploiement des techniques publicitaires mises au point dans les pays industrialisés, le peu de résistance offert par les législations des pays en voie de développement impose un contrôle à la source des manœuvres en question. La tâche est immense ; dans cette perspective, l'intérêt considérable né dans l'opinion à partir de l'affrontement de Berne est déjà un encouragement.

Une preuve que l'on touche là à l'un des points essentiels du problème ? La publication, juste au bon moment, d'un « code de bonne conduite » (nécessaire semble-t-il donc) adopté le 20 novembre par neuf géants mondiaux de l'alimentation pour bébés, dont Nestlé. Ce texte précise, à lire les résumés judicieusement fournis aux agences de presse, que les signataires « s'engagent à respecter des règles précises pour la publicité relative aux produits de substitution du lait maternel, ce dernier devant être considéré comme la meilleure forme de nutrition pour bébés ».

C'est sous un tel jour qu'il faut apprécier le renvoi des auditions de témoins à l'année prochaine, et surtout la responsabilité du magistrat bernois chargé de peser les « torts » des membres du Groupe de travail à l'égard de Nestlé.

Pour prouver que ses reproches sont bien fondés, le Groupe de travail tiers monde a présenté au tribunal un large dossier comprenant des études

scientifiques, des documents sur les méthodes publicitaires de la firme de Vevey (affiches, bandes magnétiques des émissions radiophoniques significatives, statistiques, résultats de recherches sur le marché, notamment) ainsi qu'une série de lettres provenant de médecins du monde entier, dont des documents établis par les spécialistes les plus importants et les plus connus dans le domaine de la pédiatrie et de la science de l'alimentation sous les tropiques.

Pour faire valoir ces études, encore faut-il qu'il lui soit reconnu le droit de prouver, au long des prochaines audiences, que ses affirmations correspondent à la vérité, de convaincre de sa bonne foi : l'accusé ne saurait user de ce droit si sa démonstration n'était pas admise d'intérêt public, ou si elle était réputée léser la sphère intime du plaignant.

Il faut admettre que, dans les conditions actuelles, les chances d'un affrontement sur le fond ne sont pas énormes : quel poids aura un « intérêt public » hypothétique, encore en devenir (voir la lente maturation des esprits à propos de la solidarité planétaire), face à l'intérêt de Nestlé à conserver intacts ses marchés africains ou sud-américains par le secret sur ses entreprises ?

Disons-le nettement pourtant : on ne voit pas qu'une quelconque sphère intime de Nestlé doive être ici préservée ! Tous les agissements contestés (publicités) se sont passés sur le domaine public... Qu'est-ce que, dans ces conditions, l'intimité d'une multinationale... si elle a jamais existé ? La justice ne saurait fonctionner comme un écran protecteur pour le plus grand bénéficiaire d'une minorité.

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2/3/4 : Instruction civique : Passer du catéchisme laïc à l'information multilatérale ; **p. 4 :** La semaine dans les kiosques alémaniques ; **p. 5 :** Genève : Autoroute : le combat se poursuit dans les communes — Le carnet de Jeanlouis Cornuz ; **p. 6 :** Point de vue — De l'usage partisan de la crise ; **p. 7 :** Vaud : Réforme de l'école : un revirement inattendu ; **p. 8 :** 40 heures : des ficelles patronales vieilles de plus de quinze ans.

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
N° 341 4 décembre 1975
Treizième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612

1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudof Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux

Instruction civique: passer du catéchisme laïc à l'information multilatérale

Le parti des abstentionnistes, le parti le plus important du pays (DP 339)! Lors des dernières élections fédérales la participation au scrutin a été dans presque tous les cantons inférieure à celle de 1971. De 56 % elle est tombée pour l'ensemble de la Suisse à près de 50 %. On enregistre un maximum à Schaffhouse — 74 % où le vote est obligatoire, le minimum à Obwald — 21,2 % — où il s'agissait d'élire un seul député au système majoritaire.

En réalité, le « peuple » est de plus en plus indifférent: le taux d'abstentionnisme lors des élections fédérales s'est élevé depuis la fin de la guerre, passant de 32 % à près de 50 %. Dans les démocraties comparables, il est compris généralement dans la « fourchette » 20-30 % (et même 10 à 15 % en Suède). Certes, l'exercice des droits populaires reste vivant; à preuve, le nombre d'initiatives pendantes ou en cours, et qui posent des questions capitales à l'opinion publique. Certes, les nouvelles voies pour la démocratie se multiplient (actions directes, associations, communautés, pétitions...) Mais le problème de la participation à la démocratie reste posé.

On sait que les recherches, enquêtes, études à ce chapitre se sont multipliées ces dernières années.

Dans une interview rapportée récemment par l'Agence télégraphique suisse (« Suisse », 8.10.1975), le colonel Lattion, nouveau chef de l'instruction, déclarait que « la grande majorité de nos jeunes n'a pas de formation civique suffisante ». En 1968 déjà, à Genève, lors des journées de défense nationale, la « Tribune de Genève » (8 mai 1968) avait dénoncé « l'incroyable carence dans l'art d'expliquer le fonctionnement de nos institutions démocratiques aux enfants des écoles », et stigmatisé « les enseignants qui n'accomplissent pas leur devoir dans le domaine de l'in-

Mais les explications globales n'existent pas dans un pays aussi compartimenté que le nôtre. On parle du manque d'attrait de la démocratie de concordance, de la concentration des pouvoirs qui donne un caractère anecdotique aux consultations populaires, de l'urbanisation qui engendre l'abstentionnisme. Des recherches récentes ont montré que les catégories sociales les moins actives dans la vie économique — les ménagères, les personnes âgées, les jeunes — ne votaient guère. Et que les citoyens établis récemment dans un canton, comme étrangers dans leur propre pays, ne se sentent pas intégrés dans une communauté.

Diverses solutions ont été proposées pour favoriser l'intégration des habitants dans les agglomérations urbaines: animation locale, soutien aux associations et groupements. On a même envisagé une architecture obligeant la rencontre des gens, une télévision interne. Bref, il faudrait recréer des réseaux vivants de communication, un centre civique à côté du parking et du centre commercial.

Il reste à rechercher sans se laisser comment réduire la distance toujours plus importante qui sépare gouvernants et gouvernés.

struction civique, parce qu'ils ne le peuvent pas ou ne le veulent pas ». Dans d'autres milieux on avait même déclaré (20 mai 1968) « que le choix du corps enseignant devrait tenir compte davantage des qualités civiques de ses futurs membres ». Il est injuste et faux de désigner un seul responsable: l'instruction publique. Qui du reste devient le bouc émissaire chargé de tous les maux: drogue, délinquance, etc. Comme si elle avait le monopole de l'éducation alors que cette dernière est diffusée par toute la société.

Un fait est certain: non seulement les nouvelles

générations mais encore la majorité des citoyens ne s'intéressent pas à la vie politique. Et l'abstentionnisme, s'il est plus marqué maintenant, a toujours été répandu en Suisse, au début du siècle en particulier.

Il reste que pour la plupart des adultes les souvenirs des cours d'instruction civique sont déprimants. Ils ressemblaient à un catéchisme laïc où on apprenait par cœur les questions et les réponses. Un enseignement abstrait, formel, qui ne comprenait même pas les partis politiques, leur histoire et leurs options, les syndicats, les groupes de pression, les problèmes socio-économiques. Bref, sous prétexte de neutralité, un enseignement coupé de la vie et des réalités. Que beaucoup d'enseignants craignent à cause du principe « pas de politique à l'école ». Comme le sexe, c'est un sujet tabou. On s'en méfie, c'est sale et affaire de notable. Résultat: l'ignorance, et « on ne fait pas de politique »! Nous avons eu l'occasion de visiter récemment une classe d'école primaire à Genève. Quelle surprise de découvrir que les élèves des années 70 utilisent le même manuel d'histoire nationale, « revu et augmenté », que ceux des années 40! Que ferait donc l'armée aujourd'hui avec un matériel des années de guerre?

Le dégoût

Quant au manuel d'instruction civique, à Genève en tout cas, il date des années 50. Non seulement le contenu est périmé et inadéquat, mais sa présentation est paralysante. En tout cas pour des jeunes des années 70 habitués aux images, aux couleurs attrayantes des magazines. Et la situation est sans doute semblable, ou même pire, dans les autres cantons. Comme si on faisait tout pour dégoûter à jamais les futurs citoyens de la vie politique. Ce qui ne déplairait pas à d'aucuns... Comme si on voulait décourager la « politisation »... Il suffit de lire à cet égard les questionnaires adressés aux jeunes par certaines écoles et entreprises: « faites-vous partie d'un syndicat? » « d'un parti politique? »

L'instruction civique devrait être remplacée par l'information politique. Et c'est dans un cours spécifique qu'elle devrait être donnée à tous les élèves : un minimum garanti lors de la dernière année obligatoire (15-16 ans), et des études plus poussées sur l'actualité nationale durant l'enseignement secondaire supérieur, les cours commerciaux et professionnels. Ce qui implique une coordination entre les divers ordres d'enseignement, un consensus sur sa conception et ses conditions.

Les garanties du pluralisme

Pour faire passer cette matière difficile, intéresser les jeunes, il faudrait recourir systématiquement aux « médias » modernes : presse écrite, émissions de télévision. Et inviter aussi, pour des rencontres, des personnalités de la vie locale et nationale. Il y a là des garanties de pluralisme qui mettent l'école à l'abri des dangers réels ou supposés de manipulation. Enfin la participation des élèves, des étudiants aux divers organes de consultation des établissements scolaires devrait être encouragée, devenir effective.

Diverses commissions ont étudié les conditions de l'enseignement de l'éducation civique et de l'économie. Du fait de nos structures fédéralistes, on peut déjà conclure qu'aucune politique globale ne sera proposée à court terme.

Cependant, dans certains cantons, à Genève notamment, une éducation civique rénovée, fondée sur l'actualité locale et nationale, est déjà expérimentée : utilisation des journaux, constitution de dossiers de presse, production d'émissions de télévision diffusées en circuit fermé. En outre, dans le cadre de l'action « le journal à l'école », les cinq quotidiens genevois sont distribués dans toutes les écoles secondaires.

La dimension de l'actualité

Pour l'instant il y a autant de manuels que de cantons, voire d'écoles. Et les études et livres sur les institutions suisses ne manquent pas. Mais il

s'agit de rendre à l'instruction civique dans les écoles les dimensions de l'actualité, des problèmes sociaux, économiques et politiques. Une telle information nécessite d'abord un libéralisme éclairé de la part des autorités scolaires, ensuite des moyens modernes de reproduction de la presse écrite et de la télévision, enfin un minimum de collaboration avec les moyens de communication de masse.

En matière de communication politique, les « mass media » jouent un rôle important, déterminant même dans certaines conditions. Dans les démocraties libérales, où le pluralisme des partis ne signifie pas nécessairement celui de l'information, l'impact des messages est fonction de nombreux facteurs. On sait que les électeurs déjà politisés sont renforcés dans leur conviction, que la masse des flottants et des abstentionnistes peut être influencée au moins à court terme. Mais on sait aussi que le processus de persuasion passe par divers niveaux, en particulier par les groupes primaires de la famille, du milieu professionnel.

Le langage

En outre, dans tous les Etats industriels, il apparaît que la complexité des problèmes et le développement des moyens de communication de masse posent une question clé de langage. A cet égard, différentes recherches ont révélé récemment que la majeure partie de la population ne pouvait pas comprendre un texte écrit, une émission TV difficile de caractère économique ou politique. On parle même aux Etats-Unis d'un retour à l'analphabétisme et de sous-développement culturel.

Il n'est donc pas certain que la majorité du corps électoral soit prête à recevoir, à comprendre l'information. Car les communicateurs, des « mandarins » pour la plupart, ont tendance à parler aux mandarins. Il ne s'agit pas d'aller « à la rencontre du peuple », mais plutôt d'utiliser les moyens les plus adéquats pour faire comprendre les institutions politiques, les réalités socio-écono-

miques de ce pays; il s'agit d'informer de la manière la plus directe, la plus accessible à tous afin que les citoyens s'intéressent à la vie nationale, participent aux scrutins.

Il est vrai que les journaux, la radio, la télévision ont fait à la veille des dernières élections un effort remarquable d'information : présentations des partis, des candidats, situation dans les cantons, etc. Certains quotidiens (« Tribune de Genève », « 24 Heures » notamment) ont même pris des initiatives pédagogiques remarquables en publiant des dossiers, des tableaux. Il reste que la majorité des électeurs en Suisse romande n'ont pas répondu aux sollicitations des partis, aux signes des moyens de communication de masse. Pour rétablir le dialogue avec le peuple, il convient donc d'une part de rechercher les langages appropriés, d'autre part d'assurer une information et une formation continue.

La télévision est aujourd'hui le « media » le plus populaire, le plus direct. Au début des années 60 certains avaient pu affirmer que grâce à elle l'absentéisme irait diminuant. C'est bien le contraire qui se produit car elle donne l'illusion de la connaissance, de la participation. Et s'ils paraissent en général mieux informés, s'ils reconnaissent éventuellement ceux qui les gouvernent, les citoyens pourtant ne ressentent pas le besoin de réagir, d'aller voter.

L'apprentissage de la TV

Il faut constater que la plupart des partis n'ont pas su utiliser le petit écran pour faire passer leurs idées, accrocher le public. Il est vrai qu'ils n'en ont pas l'habitude, qu'ils ont à faire l'apprentissage de la télévision. Et pour cela ils devraient avoir droit, comme les Eglises dites officielles, à une présence régulière aux heures de grande écoute. C'est à cette condition que les partis et les partenaires sociaux pourront jouer le rôle nécessaire de représentation de l'opinion publique.

● SUITE ET FIN AU VERSO

Du catéchisme laïc à l'information multilatérale (Suite et fin)

Seule la télévision peut faire connaître, rendre intelligible au plus grand nombre les réalités du pays. Car elle a les moyens et les langages pour capter l'attention des publics sans distinction de classe, ni de lieu, ni d'âge.

Certes, les programmes régionaux comportent déjà nombre d'émissions de caractère socio-économique et politique. Et certaines même constituent des exemples d'indépendance et de courage journalistiques. Cependant, ponctuelles et circonstancielles, leur portée reste singulièrement limitée par les effets de discontinuité et de fugacité propres au petit écran.

Il faudrait donc concevoir aussi des séries régulières et structurées sur les différents aspects de nos institutions, sur l'économie. Il y a bien des feuilletons et des spots publicitaires qui relèvent du principe massage-message. Et qui utilisent parfaitement les langages appropriés.

Même si la télévision ne peut pas devenir un cours du soir, il n'en demeure pas moins qu'elle a aussi une mission éducative à remplir. Et en particulier dans ce domaine précis de l'information et de la formation civiques de toutes les générations.

Vu la montée de l'abstentionnisme, on peut penser que de nouvelles enquêtes seront entreprises pour déterminer les causes de ce phénomène déroutant. Comme celles-ci sont liées aussi à un système politique, elles n'appellent pas de remèdes définitifs. A moins d'assortir le scrutin d'un tiercé...

Il y a certainement une crise de l'enseignement qui n'a pas pu suivre, dans ses méthodes et ses moyens, l'accélération du monde. Et le développement économique et technologique n'a pas été accompagné d'un effort d'éducation et d'information politiques suffisant.

Cependant, dans l'immédiat, des actions sont possibles dans les domaines de la formation en milieu scolaire et de l'information du public par les moyens de communication de masse. Même si elles ne procèdent pas d'une politique générale, d'une collaboration officielle, elles contribuent à élever le niveau de culture politique de toutes les générations. Dans des sociétés vouées aux changements de plus en plus rapides, c'est une des conditions essentielles du fonctionnement et du développement de la démocratie.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Hommage

« Ah, ça ira ! Hasta luego, companero ! » C'est par ces mots que se terminent les pages consacrées la semaine dernière par le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger » au socialiste valaisan Charles Dellberg (l'auteur, le journaliste et écrivain viégeois Pierre Imhasly, né en 1939 ; un hommage qui passe par-dessus les générations puisque le « vieux lion » est lui né le 18 février 1886, à Brigue...).

Pour mémoire, les points de repères chiffrés cités en conclusion (et qui sont presque autant de dates de l'histoire du Valais).

Dellberg, fondateur et organisateur.

— Organisations politiques :

1904 : fondateur du Grütli

1910 : Parti ouvrier valaisan

1910 : Jeunesse socialiste, Brigue

1919 : Parti socialiste valaisan

1922 : Femmes socialistes, Brigue

— Coopératives :

1907 : Coopérative de consommation, Brigue
(président de 1910 à 1950)

1911 : Coopérative de construction des cheminots

1920 : Coopérative de la maison du peuple,
Brigue

1945 : Coopérative générale de construction,
Brigue

— Associations diverses :

Bibliothèque de l'union ouvrière (2000 volumes) ;
Fanfare ouvrière ; Chorale ouvrière ; les Travailleurs cyclistes ; les Amis de la nature.

— Syndicats :

Muraria, plus tard FOBB ; FCTA Brigue ; les employés des postes valaisans ; les salariés valaisans ; l'union ouvrière ; le personnel des transports ; le Cartel syndical valaisan (président de 1921 à 1943).

— Journaux :

1910-13 : rédaction de « Justice »

1920-24 : « Walliser Volkszeitung » (gratuit)

1920-24 : « Avenir »

Dellberg, représentant de la classe ouvrière et du socialisme.

— Conseil communal de Brigue et de Sierre :
pendant 36 ans

— Grand Conseil valaisan :

1921 à 1941 ; 1945 à 1949 ; 1953 à 1965 ; président : 1962/63 ; doyen d'âge : 1953/57/61.

— Conseil national :

1935 à 1947 ; 1951 à 1971 ; doyen d'âge : 1959/63/67.

— Dans le supplément « politique et culturel » de la « National Zeitung » du week-end, à noter, dans le prolongement certainement des sondages indiquant un regain d'écoute pour la radio par rapport à la télévision, un éloge du travail des journalistes de Radio-Berne.

L'homme libéré

— Dans le dernier numéro de la « Weltwoche », à lire en ce dernier mois de l'« année de la femme » une considérable enquête effectuée en Suède sur la libération de l'homme.

Autoroute: le combat se poursuit dans les communes

Il ne semble pas que l'imagination soit, au Conseil fédéral, la chose la mieux partagée du monde : alors que les hésitations de Willy Ritschard face à l'énergie nucléaire en font un cas à part parmi tous les responsables européens de cette question, M. Hurlimann et ses spécialistes du Service fédéral des routes ont donc décidé de passer outre au vote négatif des citoyens de Genève, effrayés par les dégâts que l'autoroute de contournement ne manquera pas de causer à l'environnement. Sur le plan légal, rien à dire.

Le Conseil fédéral peut décider d'ignorer l'opinion publique cantonale lorsqu'il s'agit de crédits « liés » pour des entreprises de la compétence fédérale.

La démocratie ne sort cependant pas grandie d'une décision que la complicité des responsables genevois a grandement facilitée.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Tout le monde y perd

Hitler est mort... Mussolini est mort... Franco est mort... Et ces Messieurs du « Nouvelliste valaisan » eux-mêmes ne se sentent pas très bien.

A en juger du moins par les colonnes qu'ils consacrent aux funérailles du « Caudillo ».

En ce qui concerne les deux premiers nommés, qu'on n'a pas fini de regretter, c'est vraiment dommage : ils se seraient réjouis sans arrière-pensée de la récente votation de l'ONU concernant le sionisme !

Trêve de plaisanteries.

Ce qui me donne à croire que Flaubert a raison, que la bêtise explique la moitié au moins des

Le libéral Jacques Vernet, titulaire du dicastère des Travaux publics — dont le dynamisme n'a d'égal que le manque de lignes directrices et d'esprit prospectif — a décidé d'accélérer la réalisation des grands chantiers de génie civil lancés par ses prédécesseurs et qui ont fait de Genève le canton du béton. Désavoué par l'opinion publique cantonale, il va désormais tenter de manœuvrer les magistrats des communes intéressées (Onex, Confignon, Vernier) où l'influence libérale, démocratique et radicale lui permet d'espérer une docilité égale à la sienne face aux exigences bernoises.

C'est donc dans ces communes que le combat doit être poursuivi.

Pour l'instant, seul le premier tronçon est acquis. Pour le reste, le Conseil d'Etat doit accepter un premier recul : il parle de semi-autoroute à la place d'autoroute de première classe au gabarit maximum ; certaines jonctions verront leur emprise sur le sol diminuer...

Le premier référendum contre le gaspillage de l'espace imposé par les projets fédéraux n'est donc pas resté tout à fait sans résultats. Il s'agit maintenant de savoir qui se fatiguera le premier !

calamités qui s'abattent sur le monde (et par exemple l'interdiction faite à Sakharow de se rendre à Stockholm pour y recevoir son Prix Nobel — pourtant, quel argument de propagande : « Voyez ! Un citoyen soviétique reçoit le Prix Nobel de la Paix, pour laquelle il a donc pu œuvrer. Bien plus : un savant soviétique... » etc.). Car ce qui frappe dans la décision de l'ONU, c'est que tout le monde est perdant : Israël, bien sûr, qui se voit de plus en plus seul, mais qui se voit en même temps et par la force des choses de plus en plus livré à ses « faucons » ! Israël, mais aussi les Palestiniens, qui vont perdre nécessairement des sympathies et gagner des haines, dans un monde et en un temps où leurs amis sincères ne sont pas si nombreux ; mais encore l'ONU et la cause qu'elle représente, qu'elle est supposée re-

présenter, que malheureusement personne d'autre ne représente.

Un certain nombre d'entre nous, j'imagine, qui auraient été par exemple favorables à l'entrée de la Suisse dans l'Organisation des Nations Unies... Un certain nombre d'entre nous pour qui désormais la question ne se pose plus et ne saurait plus se poser. (Et par contre-coup, une défiance accrue à l'égard de toute organisation internationale, quelle qu'elle soit.)

Et tout cela pourquoi ? Pour rien, voilà le merveilleux. Pas un Palestinien qui verra ses souffrances atténuées. Par un Palestinien qui pourra espérer voir l'injustice qu'on lui a faite — et il est bien vrai qu'une injustice a été faite à un certain nombre d'entre eux — voir cette injustice réparée. Peut-être même tout au contraire.

* * *

A propos... Vous allez dire que j'exagère et qu'après Ajar et Ziegler, vous ne voulez plus entendre parler de lire quoi que ce soit. Tout de même, si j'étais vous, je *lirais* l'étude que Wilfred Schiltnknecht vient de consacrer à la littérature suisse-allemande contemporaine. Passifonnée et passionnante. Et d'une actualité saisissante. Qui sait ? Vous parviendriez peut être à comprendre pourquoi votre fils ou votre fille ne sont pas toujours très contents de notre Suisse de 1975...

J. C.

PROPAGANDE !

Avec les premiers paiements (merci !) parviennent également à l'administration les premiers abonnements-cadeaux, la meilleure formule pour élargir à coup sûr le cercle des fidèles de « Domaine Public » !

Un rappel : la mention du nom du bénéficiaire et de son adresse complète et lisible est indispensable au dos du bulletin vert... Dès réception de la somme de 60 francs, nous sommes ainsi à même d'accomplir les formalités postales indispensables dans les délais les plus brefs.

POINT DE VUE

M. Bagnole et son ensemble

Il m'arrive de lire les éditoriaux du journal « Touring », notamment ceux que signe le rédacteur en chef, M. Walter Rohner.

Et c'est prodigieusement intéressant.

Nous avons là, en effet, et contrairement à ce qu'affirment les manuels de géographie qui parlent de la pauvreté de notre sous-sol, une mine quasiment inépuisable.

Il s'agit en effet d'une mine d'âneries et de mauvaise foi, d'idées fixes et de sottises en barre dont les filons sont exploités à tour de bras par M. Rohner et son adjoint, M. Reimann.

Glapissants, atrabilaires, acariâtres, hargneux, jacasseurs, arrogants, pernicieux, courtelinesques, wisigothiques, renfrognés, moralisateurs, exécrables, grincheux, impudents, querelleurs, irascibles, lassants, perfides, ricanants, sournois, médiocres, tendancieux, korriganesques, débiles, fielleux, revêches, malhonnêtes, nuisibles, odieux, pervers, fripons, pénibles, grossiers, absurdes, baveux, lourdauds, butés, cata-toniques : telles sont, en bref (et compte non

tenu de quelques variations secondaires qui rendent le tout encore *pire*) les qualités principales et permanentes desdits éditoriaux.

Avec un zèle qui force l'admiration, MM. Rohner et Reimann défendent la bagnole, brandissant l'étendard où figure le Carburateur Sacré. Leur bête noire, évidemment, c'est les transports publics. Oh ! combien de torrents de boues, de tombereaux de préjugés, de sacs d'informations tronquées, de bacs d'arguments spécieux, de morale à quat'sous, n'ont-ils pas débagouliné sur l'Union des entreprises suisses de transports publics ! Il nous faut des routes, des autoroutes, encore des routes, des pompes à essence, des ponts, des tunnels, des feux rouges, des contournements, du macadam, encore du macadam, braient à longueur de paragraphes ces deux mousquetaires de l'arbre à cames en tête.

Haro sur les chemins de fer, sus aux trams, guerre aux contempteurs de la voiture !

Nos deux lascars ne tarissent pas d'invectives, mettant en avant à chaque virage de phrase « les coûts exorbitants » des transports publics. La bonne conscience au vent, ils roulent, ils roulent à pleine vapeur sur l'autoroute bien lisse de la connerie. Et ils réussissent même à rouler à contresens.

Gil Stauffer

De l'usage partisan de la crise

Le 6 septembre, une trentaine de militants de toute la Suisse romande et de toutes les familles politiques et syndicales, de gauche ou ayant des sympathies à gauche, se réunissaient à Yverdon. Socialistes et communistes, « chrétiens » et « libres » se côtoyaient donc.

Ils sont là réunis sur l'initiative du Mouvement populaire des familles pour envisager une riposte

commune, fondée sur le plus large consensus, à la « stratégie de crise » des milieux dirigeants.

On peut en effet être inquiet de la faible réaction des travailleurs face à un patronat résolu à faire reposer sur leurs épaules les sacrifices qui s'annoncent.

Ne dépendant d'aucun parti, fournissant des membres aux deux courants syndicaux, au bénéfice d'une expérience sans égale dans la mobilisation militante, nul n'était plus qualifié que le Mouvement populaire des familles pour lancer cette opération unitaire.

On décide, après les préambules inévitables, de se réunir une nouvelle fois le 8 novembre pour explorer les modalités de l'entreprise. A ce deuxième rendez-vous, l'atmosphère est immédiatement plus lourde ; les membres du Parti communiste mettent chacun mal à l'aise par leur agressivité.

Un tremplin

Tout s'explique une semaine plus tard, lorsque le PDT/POP lance dans la « Voix ouvrière » son « Appel aux travailleurs et à leurs organisations » et demande des réunions communes, délibérément placées sous le signe du dynamisme communiste. La crise est ainsi devenue le tremplin d'une opération partisane, dépourvue de la moindre crédibilité.

Les travailleurs romands ne sont pas encore au bout du tunnel de la division.

VAUD

Réforme de l'école : un revirement inattendu

Mystère des saisons. La première neige rend possible ce qui ne l'était pas ce printemps : l'introduction prochaine d'une première étape de la réforme scolaire vaudoise, peut-être même en 1978.

Le Département de l'instruction publique du canton de Vaud organise en effet actuellement une consultation concernant la création d'un cycle d'observation recouvrant les années 5 et 6 de la scolarité obligatoire, qui recevrait les enfants sortant de la quatrième année primaire (dès 1977, il n'y aura plus de sélection pour le collège après trois années seulement).

Trois solutions sont envisagées pour ce cycle d'observation :

— deux années hétérogènes regroupant tous les enfants (avec introduction de cours à niveaux en 6e année)

- une cinquième hétérogène, avec répartition des élèves en trois divisions en sixième
- une cinquième hétérogène, une sixième composée de deux sections : l'une pour « le 25 % des élèves qui se destinent aux études longues », l'autre pour le 75 % « pour lequel l'orientation continue ».

Ce cycle d'observation déboucherait sur une fin de scolarité (7e, 8e et 9e années) structurée comme c'est le cas actuellement (collège - primaire supérieure - primaire), avec un rapprochement entre les sections générales des collèges et les classes de primaire supérieure, ce qui constituerait l'embryon d'une division moyenne englobant une forte proportion des élèves. La durée du gymnase serait portée à trois ans.

Plus d'unité de l'école vaudoise

Ce cycle d'observation pourrait être introduit en 1978, « dans la foulée », après la quatrième année primaire réorganisée selon les décisions du Grand Conseil de ce printemps, ou quelques années plus tard. Il pourrait prendre des formes différentes dans les zones urbaines (38 communes sur 285 regroupent près des deux tiers des enfants) et dans les régions à faible densité de population. Des mesures de compensation (effectifs allégés, intervention d'assistants, mise à disposition d'un matériel particulier, etc.) y seraient prises afin que les enfants ne soient pas désavantagés.

Le Département renonce ainsi à cet « objectif incontestable de l'unité de l'école vaudoise » (Rapport du Conseil d'Etat, printemps 1975), dogme qui interdisait en fait toute réforme de structure, vu la répartition de la population dans le canton.

Les raisons d'une volte-face

Le projet d'instaurer un cycle d'observation de deux ans satisfera sans doute tous ceux qui — enseignants (membres du Mouvement pour une réforme de l'école vaudoise, de la VPOD, de la Société pédagogique vaudoise), parents (groupés

notamment au sein de l'Association des parents d'élèves) et toute la gauche — demandaient ce printemps l'introduction rapide d'une première étape de la réforme. Ils ne manqueront cependant pas de s'étonner d'un changement de cap aussi important.

Ce printemps, la proposition de créer un cycle d'observation de deux ans s'était heurtée à une opposition farouche de l'officialité : sur le plan administratif, c'était absolument impossible ; sur le plan pédagogique, c'était un saut dans l'inconnu ; sur le plan financier, c'était hors de question. Seule la réorganisation de la quatrième année entrainait en ligne de compte.

Alors comment expliquer un tel revirement ?

Les problèmes posés par la mise en place de cette quatrième année se sont révélés plus importants qu'on ne l'avait dit, et disproportionnés avec les résultats qu'on pouvait en attendre (préparation de nouveaux programmes pour les collèges et les cinq dernières années primaires, élaboration d'un système de sélection pour les collèges en 5 ans et d'orientation à l'intérieur d'un premier cycle réduit à une année, etc.).

Pour toutes les communes qui ont des projets de constructions scolaires, le flou dans lequel vit l'école vaudoise depuis des années devient intolérable. Un large courant de l'opinion publique n'a pas été satisfait de la décision prise par le Grand Conseil en mai de cette année.

Faire quelque chose

Enfin le chef du Département, soucieux de montrer qu'il est capable de mener à bien un projet plus ambitieux qu'une simple « primarisation » de la quatrième année, veut « faire quelque chose ». Quant à ses options fondamentales, fortement inspirées de l'idéologie de la Ligue vaudoise, elles ne paraissent pas avoir changé. Ce que semble confirmer le choix des groupements actuellement consultés : la Société vaudoise des maîtres secondaires — dont les positions conservatrices sont bien connues — et non le groupe des enseignants

de la VPOD ; le groupuscule emmené par la députée radicale Thibaud — qui excelle à lancer des projets confus dont la caractéristique principale est le maintien du « statu quo » teinté d'une légère couche de modernisme — et non le Mouvement pour une réforme de l'école vaudoise.

Ces faits doivent certes rendre prudents ceux qui souhaitent une réforme en profondeur de l'école vaudoise, mais ils ne sauraient justifier une opposition systématique aux nouveaux projets du Département.

Pour la création d'un cycle d'observation dès 1978

La création d'un cycle d'observation généralisé réunissant dans des classes hétérogènes tous les enfants de 5e et de 6e années à partir de 1978 doit être fermement soutenue à condition que

- les niveaux ne soient pas introduits en sixième année,
- le contenu des programmes et les méthodes soient renouvelés sur le modèle de ce qui est expérimenté à Vevey,
- des maîtres primaires et secondaires y enseignent,
- ce cycle ne dépende pas du service primaire (pas de contrôle par les inspecteurs ; création d'un service particulier ou rattachement au service secondaire),
- des assurances soient données que les moyens financiers nécessaires (pour les études, la préparation des maîtres, le matériel, etc.) seront mis à disposition,
- l'instauration de ce cycle d'observation soit considérée comme une première étape de la réforme et qu'elle soit suivie, quand elle aura été « digérée », d'une réforme des trois dernières années (7e, 8e et 9e) et de la formation post-obligatoire.

Si ces conditions sont respectées, le projet d'un cycle d'observation réunissant dans des classes hétérogènes tous les enfants de 5e et de 6e années devrait rencontrer une large adhésion.

40 heures : des ficelles patronales vieilles de quinze ans

« 1. Le congrès de l'Union syndicale suisse exige l'introduction, dans le plus bref délai possible, de la semaine de 40 heures.

» 2. Le congrès recommande aux fédérations d'exiger la réduction de la durée du travail lors de leurs négociations conventionnelles avec pleine compensation des salaires.

» 3. Le congrès donne mandat au Comité syndical de préparer, à l'intention de la Commission syndicale — et si possible en collaboration avec d'autres organisations de travailleurs — un projet d'initiative populaire pour la réduction de la durée du travail ; il autorise, au besoin, la Commission syndicale à en décider le lancement.

» 4. Le congrès repousse l'initiative POCH pour la semaine de 40 heures. »

L'adoption d'une résolution dans ces termes, modérés pour ceux qui espéraient la décision de lancement immédiat d'une initiative, a donc marqué l'un des sommets du dernier congrès syndical de Bâle. Ce texte a même à ce point donné le ton des travaux des délégués, qu'ont passé presque inaperçues d'autres revendications plus marquées, d'autres déclarations plus aiguës, d'autres projets plus fermes, passés sous silence ou rapidement éludés sur l'autel de la concertation. Et l'on aura en définitive vraiment donné de la voix que pour stigmatiser l'activité des organisations progressistes, « coupables » d'avoir empiété sur le terrain de chasse traditionnel des syndicats.

On aurait pu s'attendre, dans la situation actuelle, à ce que l'USS réserve ses flèches en priorité pour le patronat.

Cette démarche curieusement modérée étonne — d'autant plus que le POCH occupe, avec son initiative dite des 40 heures, toute mal ficelée qu'elle soit, une place laissée libre par les syndicats : l'évolution de la durée du travail dans notre pays le montre à l'évidence ;

— d'autant plus que renoncer dans l'immédiat à une initiative pour laisser la porte ouverte à des négociations sur le sujet par le biais du renou-

vement des conventions collectives, c'était beaucoup prêter au patronat : la déclaration de l'Union centrale des associations patronales, publiée juste à temps pour peser sur les délégués, est en définitive extrêmement vague ; la phrase clef « L'Union centrale des associations patronales suisses reconnaît que, lorsque des améliorations des conditions de travail sont possibles, notamment en cas de reprise des affaires, de nouvelles mesures peuvent être envisagées en matière d'horaire de travail, dans le cadre d'une politique à moyen terme », cette phrase débouche mollement sur les 40 heures ;

— d'autant plus que l'Union syndicale, à ce même chapitre, a déjà subi des mésaventures presque semblables à celles qui s'annoncent aujourd'hui ! Là, un bref rappel historique s'impose. Nous revenons en 1950. Au congrès de Lucerne de l'USS, les délégués demandent une réduction de la durée du travail (tenant compte du développement de la technique et de la rationalisation) ; au congrès suivant (Interlaken 1953), les délégués engagent leurs dirigeants à se préparer à l'action sur ce même sujet ; le 15 mars 1955, la Commission syndicale incite les fédérations affiliées à revendiquer des réductions successives des horaires de travail, méthode qui lui semble la plus propre à assurer une semaine de travail plus courte, voire la généralisation de la semaine de cinq jours sans abaissement des salaires.

Le 14 septembre 1955, l'Alliance des indépendants demande par voie d'initiative la semaine de 44 heures. L'Union syndicale se range dans le camp des opposants à cette proposition : elle lui reproche notamment (déjà !) de chercher un règlement légal pour des questions habituellement traitées sous forme contractuelle.

Davantage même, et c'est là que la comparaison historique devient saisissante, l'USS, en « pool » avec la Fédération suisse des employés, tente dans l'intervalle de parvenir à un accord avec les employeurs (déjà prolixes en déclarations engagean-

tes), bloquant ainsi le travail de la commission d'experts de la Confédération, réunis pour étudier la question de la durée du travail. Finalement, elle refuse un projet de déclaration patronale considéré comme trop peu favorable aux salariés.

Lorsque le texte des indépendants vient enfin devant le peuple (26 octobre 1958), refusé au préalable par le Conseil fédéral (les 48 heures sont une « norme acceptable » pour les physiologistes du travail...), refusé par les Chambres et rejeté par les organisations de gauche (le PSS seul laisse la liberté de vote...), il ne passe bien sûr pas la rampe de la consultation populaire.

Deux ans plus tard, le 5 avril 1960, l'USS et la Fédération des sociétés suisses d'employés déposent leur propre initiative visant aux 44 heures ; un texte qui sera retiré, pour des résultats intéressants, mais somme toute peu considérables, après quatre ans de négociations ardues sur le problème, à la veille de l'adoption par l'Assemblée fédérale de la loi sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce.

Les précédents existent donc qui illustrent comment un projet peut se perdre dans les méandres des négociations, qui montrent la façon dont le patronat utilise les clivages de la gauche pour renforcer ses positions. Et là, on peut admettre que ces positions n'ont pas varié : en période d'expansion, la réduction du temps de travail n'est pas possible, production oblige ! en période de surchauffe, n'en parlons même pas ! en période de récession, une réduction n'est tout simplement pas envisageable...

Alors quand ? La nouvelle tentative de démobilitation des travailleurs mise au point par les organisations patronales va-t-elle de nouveau réussir ? Une nouvelle fois à travers de problématiques négociations au sommet ? Devant ces mêmes assises syndicales, Willy Ritschard plaide pour une nouvelle unité du mouvement syndical... Si les militants ne peuvent pas saisir la chance d'un tel renouveau à travers une association étroite aux revendications pour l'abaissement de la durée du travail, quel moyen leur reste-t-il d'y parvenir ?